

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-21-chem | Pénitence tarifée. ItemLe pénitentiel de Saint Finian](#)

Le pénitentiel de Saint Finian

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0796

SourceBoite_020-21-chem | Pénitence tarifée.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

O. de + km
History of Penitence
II - v 611

793

Le Penitentiel de St Finian

+ complet que le Penitentiel de St Gildas, mais
beaucoup moins complet et soigné que le Penitentiel de Théobald
St Colomban seul inspire l'orgⁿ de St Finian.

1. La Penitence n'est pas de caractère public
- pas de statut de pénitent. - pas de liturgie spéciale.
- pas d'humiliation publique.

2. La réconciliation n'est pas de caractère public
simple retour à l'état : ailleurs réconcilier § 6
juger à l'air § 15
in brachia ad alios § 53.

3. La réconciliation n'est pas à être effectuée
publiquement.

Il n'y a pas de pénitentiels complets de nos jours.
Il est difficile de retrouver ailleurs ces choses que
nous avons perdues au monachisme.

BrF
MSS

pas de verso